

constaté d'après Ducange. Il me semble bien avoir vu, à Lyon, dans le même temps, des escoffiers et des estoffiers, et l'un de ceux-ci mentionné, ailleurs que dans les chartreux de l'impôt, comme *pannorum textor*. On ne peut pas contester qu'on ait fait à Lyon, au xiv^e siècle, des draps ou d'autres étoffes de laine. A Reims, l'estoffier tissait la laine et le tisserand le lin.

Je ne saurais dire, à présent, à quels tapissiers a été donnée, dans les rôles lyonnais, la qualité d'*ouvrier en haute lice*. Dans les dépouillements de comptes et de rôles que j'ai faits aux archives de Lille, de Reims, de Troyes, etc., les ouvriers en haute lisse (ceux qui ont fait des tapisseries à personnages) sont le plus souvent appelés simplement tapissiers ou ouvriers de tapisserie. Cette signification, Francisque-Michel et Viollet-le-Duc, qui se sont occupés de ce sujet, l'ont attribuée aux tapissiers au xiv^e et au xv^e siècle.

Je me permettrai de faire la remarque que, si l'on devait considérer les ouvriers appelés à Lyon tapissiers au xiv^e et au xv^e siècle, comme des faiseurs de tapisseries à l'aiguille (les tapisseries à l'aiguille étaient d'ordinaire l'ouvrage des femmes) ou des tendeurs de tapisseries, il faudrait rechercher pourquoi, au xvi^e siècle, précisément à l'époque où l'usage des tapisseries de toute sorte a été le plus répandu à Lyon, on ne voit plus figurer de tapissiers dans les documents lyonnais. Les tapissiers reparaissent dans les actes vers 1645, et le métier de ces tapissiers dont je n'ai rien dit, avait probablement quelque analogie avec celui du tapissier de nos jours.

Au surplus, tout ce qui touche aux arts textiles au moyen âge et à la Renaissance est encore fort peu connu, et il faut avoir cherché longtemps, dans des milieux différents, à se reconnaître au milieu de cette obscurité, pour juger des difficultés de l'étude de ce sujet.